



École Louisbourg

11880, rue Michel-Sarrazin
Montréal (Québec) H4J 2G7

Téléphone : 514-596-5359

louisbourg@cssdm.gouv.qc.ca

louisbourg.cssdm.gouv.qc.ca

SÉANCE ORDINAIRE **Conseil d'établissement – École Louisbourg** **Jeudi 5 décembre 2024 à 18h30, sur TEAMS**

Procès-verbal de la séance ordinaire virtuelle du conseil d'établissement de l'école Louisbourg, tenue le jeudi 5 décembre 2024, à 18h30, sur TEAMS.

Présents :

Abdelkerim, Moussa (Parent)

Kayoka, Matthieu (Parent)

Ngo Bum, Adele III (Parent)

Essid, Ammar (Parent)

Landry, Manon (Enseignante)

Moïse, Marie-Denise (Technicienne SDG)

Formant quorum sous la présidence de M. Abdelkerim

Sont également présents :

Madame Christine Sirois, directrice et

Sont absents :

Nacer, Djamila (Parent)

Amharech, Abdellah (Enseignant) *Congé parental

Madame Zina Azira, (Directrice adjointe)

1. Ouverture de la séance

Le président, M. Abdelkerim déclare la réunion ouverte. Il est 18h33.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Abdelkerim que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité (11-CE-2024-2025)



École Louisbourg

11880, rue Michel-Sarrazin
Montréal (Québec) H4J 2G7

Téléphone : 514-596-5359

louisbourg@cssdm.gouv.qc.ca

louisbourg.cssdm.gouv.qc.ca

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion (6 novembre 2024)
4. Parole au public
5. Sorties éducatives (Approbation)
6. Formation obligatoire des membres du CÉ
7. Points d'information/rapports
 - 7.1. Direction
 - 7.1.1. Suivi – Circulation/Sécurité autour de l'école
 - 7.2. OPP
 - 7.3. Personnel enseignant
 - 7.4. Service de garde
 - 7.5. Parents
8. Correspondance
9. Varia – Points divers
10. Levée de la réunion

3. Adoption du procès-verbal du 6 novembre 2024

Il est proposé par Mme Adele III que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 novembre 2024 soit adopté avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité (12-CE-2024-2025)

4. Parole au public

Aucun public présent.

5. Sorties éducatives

La direction mentionne qu'aucune nouvelle sortie/activité éducative ne sera présentée, étant donné que lors du dernier CÉ, une projection des prochaines semaines a été présentée et couvrirait plusieurs activités à venir.



6. Formation obligatoire des membres du CÉ

Tous les membres du CÉ présents ont visionné les 7 premières capsules, lors de la présente séance. Le cahier du membre, le document de la vue d'ensemble, ainsi que le lien pour les capsules complémentaires et les fiches thématiques ont été envoyées par courriel, le jeudi 5 décembre 2024, en soirée, afin d'en prendre connaissance éventuellement, au besoin.

7. Point d'informations

7.1 Direction

7.1.1 Suivi – Circulation/Sécurité autour de l'école

La direction informe qu'elle a interpellé l'agent de circulation de la SPVM, afin qu'il vienne vérifier la circulation autour de l'école, lors des heures de pointe. L'agent confirme que la situation semble conforme du côté de la rue Michel Sarrazin, après vérification de la vitesse et selon lui, les dos d'âne effectuent le travail escompté. Du côté de la rue Grenet, la situation est un peu plus complexe, mais l'agent confirme avoir remis des contraventions et il continue de surveiller la situation. La direction tentera d'interpeller l'agent de circulation à nouveau ou l'arrondissement, afin de faire déplacer l'indicateur de vitesse sur la rue Grenet, afin de le rapprocher et qu'il soit plus près de l'entrée de la cour, afin d'être un élément dissuasif et soutenant dans la diminution de la vitesse.

7.2 OPP

La direction informe que des parents de l'OPP s'impliquent dans la préparation de la collation et dans les décorations de Noël.

7.3 Personnel enseignant

Une enseignante mentionne que l'école s'est dotée d'un nouveau système d'émulation collectif, afin d'amener les élèves à atteindre des objectifs communs. Chaque classe pourra accumuler des pompons qui seront ensuite versés dans un tube collectif au secrétariat, pour ensuite célébrer l'atteinte collective des objectifs. Les élèves sont très motivés et tous les membres du personnel sont invités à encourager les élèves, en remettant spontanément et régulièrement, des pompons, lorsque les élèves atteints les deux objectifs.



École Louisbourg

11880, rue Michel-Sarrazin
Montréal (Québec) H4J 2G7
Téléphone : 514-596-5359
louisbourg@cssdm.gouv.qc.ca
louisbourg.cssdm.gouv.qc.ca

7.4 Service de garde

La technicienne mentionne que lors de la journée pédagogique du retour des vacances, les élèves seront invités à venir à l'école, en pyjama. Lors de cette matinée, le déjeuner sera offert aux élèves, dans le but d'obtenir une transition douce et apaisante, pour le retour du congé. Lors de cette journée, certains membres du personnel seront invités à suivre la formation sur les allergies sévères; la technicienne s'assurera que le personnel directement concerné puisse suivre cette formation.

7.5 Parents

Les parents mentionnent leur appréciation quant à l'effort fourni par le personnel, pour la résolution de conflits entre les élèves et souhaitent du courage pour la suite de ce défi quotidien. On mentionne également que la cloche avait un certain retard et la direction confirme que la situation est rétablie. Toutefois, avec le temps, pour une raison que nous ignorons, le retard s'accumulera malheureusement, mais elle confirme qu'elle vérifiera la situation régulièrement, afin d'ajuster l'heure de la cloche, à l'heure du cellulaire, étant donné cette donnée universelle. Toutefois, les parents ont la responsabilité de s'assurer que les élèves se présenteront à l'école, uniquement à l'heure convenue.

8. CORRESPONDANCE

Le président présente une correspondance reçue de la part du Club sportif Louisbourg-Cartierville. Cette correspondance est une pétition comportant 106 signatures qui demande le retour à l'accès au gymnase de l'école Louisbourg, comme dans les nombreuses années antérieures. La direction informe que la direction générale du CSSDM a déjà pris connaissance de cette pétition. Toutefois, elle mentionne que plusieurs irrégularités ont amené le CSSDM à prendre position, afin de s'assurer que les encadrements légaux soient respectés, pour ainsi assurer la sécurité des élèves, ainsi que la sécurité des lieux. Le Club sportif peut toutefois faire une demande de location du gymnase, via un permis externe, en respect des encadrements légaux du CSSDM.

9. VARIA

Aucun point ajouté.

10. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 19h50.

Président : M. Moussa Abdelkerim

Directrice : Mme Christine Sirois